



## Trajet garde enfant

-----  
Par Cece56

Bonjour je demande de l'aide concernant un conflit avec mon ex mari. Je dois ramener mon fils à son père mais ce dernier change les heures et lieux de rdv à la dernière minute. Mon fils est scolarisé dans une commune mais mon ex passe du temps chez sa copine à l'autre bout du département et me fait faire de la route car c'est à ma charge n'ayant pas la garde. Mon fils doit faire 1h30 de route en tous alors que si je le déposais directement à la commune concernée qui est à 30min il passerait moins de temps en voiture. Sachant que mon fils vit avec son père chez ses grands parents et est scolarisé dans cette même commune que faire pour faire comprendre à mon ex qu'il doit respecter ça car il privilégie sa copine à notre fils

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Je dois ramener mon fils à son père mais ce dernier change les heures et lieux de rdv à la dernière minute. Que dit le jugement ?

Sachant que mon fils vit avec son père chez ses grands parents et est scolarisé dans cette même commune que faire pour faire comprendre à mon ex qu'il doit respecter ça car il privilégie sa copine à notre fils  
Monsieur est libre de visiter sa compagne avec son fils, mais il ne peut vous imposer un plus long trajet si le jugement dit autre chose.

-----  
Par Cece56

Le jugement dit au domicile du père mais ce dernier vit chez ses parents et mon fils est scolarisé dans l'école de la ville de ses grands parents

-----  
Par kang74

Bonjour

Pour les horaires, vous avez le jugement .  
S'il ne les respecte pas, vous accumulez des preuves ( sms par exemple) ou faites constater en allant au commissariat .

Pour le lieu, c'est le lieu où vit votre ex .  
C'est donc lui qui vous informe du lieu de son domicile et de son déménagement .  
Si c'est les grands parents, vous déposez l'enfant aux grands parents .  
Si c'est chez sa copine, vous le déposez chez sa copine .

Bien évidemment vous privilégiez une communication écrite pour éventuellement saisir le JAF pour qu'il vienne chercher l'enfant chez vous, s'il s'est éloigné, s'il n'est pas capable de respecter un horaire .

-----  
Par Cece56

J'ai beaucoup de preuve de son irrespect. La dernière fois il nous a fait poireauté 45min sur un parking alors que sa copine habite à 10min en voiture du lieu de rdv qu'on avait fixé car ne voulant pas voir pour le moment sa copine je préfère déposer mon fils sur un lieu neutre. Mais à chaque fois il est pas à l'heure. Cette hiver ma voiture est tombée en panne de batterie car pour éviter que mon fils est froid j'avais mis le chauffage on avait attendu 30min son père. Même mon fils en a marre des caprices horaires de et des lieux changer par son père alors qu'avant c'était dans la ville de ses parents.